

Lys-lez-Lannoy, le 5 octobre 2010,

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A partir du samedi 16 octobre, la Ville de Lys-lez-Lannoy met en place l'opération « **Navette de nuit, pas d'ennui** » pour les Lysois âgés de 18 à 25 ans.

A un tarif fortement réduit, vous pourrez si vous le souhaitez **vous rendre en toute sécurité en taxi-navette à la discothèque « la Fabrik » à Villeneuve d'Ascq.**

Un départ de Lys-lez-Lannoy (devant la salle Desmulliez, av. P.Bert) chaque samedi à 23h15, ou à 0h15¹, vous sera ainsi proposé.

Cette opération, menée à titre expérimentale, avec l'appui de la direction départementale de la Sécurité routière, et en partenariat avec la discothèque et une société de taxi, vise à vous proposer un **moyen de déplacement garantissant votre sécurité et celle de vos ami(e)s.**

La consommation de boissons alcoolisées par celui ou celle qui conduit au cours d'une soirée rend en effet extrêmement dangereuse la conduite, les risques d'accident mortel étant multiplié par 2 dès 0,5 g. d'alcool / l. de sang, par 10 dès 0,8 g. / l. de sang².

Avec cette opération « Navette de nuit, pas d'ennui », **c'est la navette qui vous raccompagne en toute sécurité**, avec un départ de la discothèque à 4h45, ou 5h15³.

Pour cela, quelques formalités suffisent : s'inscrire au plus tard la veille (le vendredi avant 12h) auprès du Bureau information-jeunesse (BIJ) (à proximité de la mairie, 12 bis av. P.Bert – de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf vend. jusque 12h), signer une charte et présenter une pièce d'identité.

Une participation de 2€ par aller/retour vous sera demandée au moment de l'inscription.

Le Bureau information-jeunesse est à votre disposition pour toute autre information. Vous trouverez également le détail de cette opération mise en place à votre attention sur le site Internet de la Ville de Lys-lez-Lannoy, www.ville-lyslannoy.com, onglet Jeunesse.

Espérant pouvoir vous compter bientôt parmi les utilisateurs de ce taxi-navette, nous vous prions de croire en l'assurance de nos salutations les meilleures.

Pour la Ville de Lys-lez-Lannoy,
Josiane WILLOQUEAUX,
Maire de Lys-lez-Lannoy

Ce courrier vous est adressé par recours au fichier électoral, et extraction sur la base du critère de l'âge conformément aux autorisations de la CNIL. En application des dispositions de la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez demander à ne plus recevoir d'information.

¹ Si la première navette (23h15) est complète

² Source : Association pour la Prévention routière

³ Si la première navette de retour (4h45) est complète

